



Expertignis

Bureau d'étude et organisme de formation

Agir pour se prémunir



Expertignis
est une société de services
dédiée à la prévention des risques incendie,
indispensable à la sauvegarde des personnes et des biens.

Elle opère selon deux composantes :
une connaissance de la réglementation
une analyse des risques basée sur l'expérience opérationnelle

www.expertignis.fr

4, impasse du hameau de Soudène - 82700 Montech
tél : 05 63 28 29 27
contact@expertignis.fr



Expertignis

Bureau d'étude et organisme de formation

Qui sommes nous ?

Expertignis est avant tout une équipe mixte, qualifiée, spécialisée en prévention incendie et en ingénierie des risques.

Défenseur d'une prévention incendie adaptée et raisonnée, **Expertignis** s'appuie sur une solide expérience opérationnelle pour déterminer les solutions idoines, conformes à vos besoins.

Société indépendante et autonome, **Expertignis** vous fournira un travail de qualité dont le but avoué sera toujours la sauvegarde des personnes et des biens.

Nos valeurs ajoutées

Entreprise à taille humaine proposant des **prestations personnalisées**

Deux **anciens officiers attachés à la qualité des services rendus, l'éthique et la rigueur**

Une **vaste expérience opérationnelle** comme commandant des opérations de secours (COS) sur le secteur de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris (Paris, départements 92 et 94) ; du MIN de Rungis à la tour Eiffel

Une **solide expérience de préventionniste** (titulaires du PRV2), **membres permanents des commissions de sécurité pour les Etablissements Recevant du Public (ERP)** à Paris, dans les départements du 92, 94 et également **formés aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) et aux Immeubles de Grande Hauteur (IGH)**

Titulaire de l'attestation de compétence du Centre National de Prévention et de Protection (CNPP) pour les missions de coordination des Systèmes de Sécurité Incendie (SSI)

Titulaires du SSIAP 3

Formateur PSC1 et SST



Notre domaine d'action

FORMATIONS

Les formations délivrées par **Expertignis** sont personnalisées et ajustées à vos besoins. Notre identité repose sur des formations dynamiques, illustrées et des **mises en situation adaptées aux risques de votre établissement.**

Incendie

Sensibilisation/Évacuation/Guide, Serre-file
Équipier de première intervention (EPI)
Formation à l'exploitation des Systèmes de Sécurité Incendie (SSI)

Secourisme

Initiation secourisme
SST

MISSIONS DE CHARGÉ DE SÉCURITÉ

L'utilisation d'un chargé de sécurité est rendue **obligatoire** pour les ERP du 1er groupe par les dispositions particulières des expositions temporaires à vocation commerciale (Type T). Le chargé de sécurité a pour mission d'analyser les risques, de mettre en place et de faire respecter les mesures de sécurité adaptées.

Expertignis vous accompagne **quel que soit la catégorie de votre activité (de la 1ère à la 4ème).**

AUDIT ET CONSEILS RÉGLEMENTAIRES

Maîtrisant les règlements en vigueur, **Expertignis** est un allié de choix, aux **conseils salutaires**, pour vous permettre de répondre avec efficacité à vos besoins.

- . Assistance sur projets ERP, Habitation, Code du travail (aide à la rédaction de notice de sécurité)
- . Diagnostic de mise en sécurité incendie de bâtiments existants
- . Assistance au passage de la commission de sécurité pour les ERP

MISSION DE COORDINATION SSI

La mission de coordination SSI est une **obligation** réglementaire pour les ERP et les IGH. Par ailleurs, cette mission complexe concerne tout établissement qui souhaite mettre en place un SSI conforme aux normes en vigueur.

Aucun texte réglementaire ne fixe à ce jour la formation du coordinateur SSI. Toutefois, afin de vous proposer un service d'excellence, notre intervenant est ingénieur de formation et possède une **attestation de compétence** délivrée par le CNPP ; il est répertorié dans la liste des spécialistes qualifiés.

ACCESSIBILITÉ ET ÉVACUATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Depuis 2006, le code de la construction et de l'habitation précise que tous les locaux, quel que soit leurs destinations (habitation, ERP, lieux de travail...) « doivent être tels que ces locaux et installations soient accessibles à tous et notamment aux personnes handicapées, quel que soit le type de handicap » (Article L.111-7).

Expertignis vous aidera à déterminer des **solutions mesurées** d'accessibilité et d'évacuation, adaptées à votre activité, et en conformité avec la réglementation en vigueur.



www.expertignis.fr

4, impasse du hameau
de Soudène - 82700 Montech
tél : 05 63 28 29 27
contact@expertignis.fr



Expertignis

Bureau d'étude et organisme de formation

www.expertignis.fr

4, impasse du hameau
de Soudène - 82700 Montech
tél : 05 63 28 29 27
contact@expertignis.fr